



N° 35 Automne 2013

LE TURLET

LA GAZETTE DE POLIEZ-PITTET

*Fête de la musique 2013
grand millésime !*



* * * * *

Les News

* * * * *

A lire !

**Interview d'un
Croqua-
Blyesson**

**Pages: 10 et
11**

**Informations
communales :**
pages 12 et 13

**Champion
vaudois:**
page 5

**Restaurant
de la
Croix-Blanche :**

Déjà 20 ans

Page: 7

Concours :
Cherchez l'erreur !
Page 4

Rédaction : Vivre à Poliez
Tirage : 350 ex.
Le Turlet 1041 Poliez-Pittet
vivreapoliez@bluemail.ch

Association " Vivre à Poliez "

Le Turlet,

1041 Poliez-Pittet



www.abcfloreal.com

ABC Floral

1018 LAUSANNE Tél. 0041 (0)21 647 38 37

JEAN & BERNARD PAHUD SÀRL
Atelier mécanique

Vente, location et entretien de
tondeuse, scarificateur et broyeur

Ch. des Essillaz 4
1041 Poliez-Pittet
Tél. 021 881 58 35
Fax 021 881 58 36
www.pahud-sarl.ch
jeannotlaculture@bluewin.ch



Sweet
COIFFURE

Sandra Perrin
Ch. du Méregniau 17
1041 Poliez-Pittet
079 / 421 26 83

CAFE RESTAURANT PIZZERIA



L'UNION

CIPRIANO & PAULO
GUEDES



1041 Poliez-Pittet

Tél. 021 881 10 30 - Fax 021 881 27 94



SALLES POUR BANQUETS, OUVERT LE DIMANCHE

www.restaurant-union.ch site@restaurant-union.ch

LE MOINE
BOISSONS DU GROS-DE-VAUD Sàrl

VINS - BIÈRES - MINÉRALES

CONSIGNATION POUR MANIFESTATION & LIVRAISON À DOMICILE

"TONTON"

Meylan Philippe

Mobile: 079 676 32 77

"LE MOINE"

Martin Pierre

Mobile: 079 435 12 90

4, chemin du Pay - 1041 Poliez-Pittet



Albert Tzaut
Carreleur

En Chenau
1041 Poliez-Pittet
Tél. 021 881 41 39
Natel 079 409 31 39

EDITO



Cette année encore, une météo clémente nous a permis de vivre une magnifique soirée. Mais sans vous, il n'y aurait pas de fête. Merci de vous être

déplacés en masse à cette occasion. Nous vous donnons rendez-vous en 2014 pour remettre ça

21 juin
Fête de la
musique

Carlo
Lo Schiavo
en pleine
action





Concours

**Cherchez
l'erreur**



Il y a quelque chose qui « cloche » sur cette photo.

Réponse à déposer sur papier libre dans la boîte aux lettres du Turlet ou par e-mail à vivreapoliez@bluemail.ch

Résultat du concours de juin 2013

Nous avons reçu un plus grand nombre de réponses à notre dernier concours. Merci pour votre participation

Vous êtes nombreux à avoir trouvé la bonne réponse.

La réponse juste au concours était:

Des cheminées ont poussé sur le toit du collège.



Après tirage au sort c'est ..Mathilde Dufour, ch. Du Flamy 2A qui gagne un bon dans l'un de nos deux restaurants. Félicitations !

Bonne chance à tous pour ce nouveau concours !

Bravo champion !



Champion vaudois d'athlétisme des 12 - 13 ans



Depuis 2 ans, Mathieu Liechti s'entraîne au club d'athlétisme de Saint-Cierges. En 2012, il flirte à plusieurs re-

prises avec le podium, remportant trois fois la médaille en chocolat !

Mais sur la piste du stade d'Epalinges et sous une pluie battante du plus mauvais jour de juin notre jeune Croqua-Blyesson a montré sa détermination et a pris une revanche à prendre.

Ex aequo après les 3 premières épreuves soit le 60 mètres en 8.02 sec, le saut en longueur à 4,71m, le lancer du boulet 3kg à 8.81m, Il laisse à coup de grandes enjambées son adversaire à 18 secondes derrière lui sur sa discipline de prédilection le 800 mètres qu'il a couru en 2'30".

Bravo Mathieu, tu l'as bien méritée cette médaille d'or.

Ta famille

**Champion
vaudois
d'athlétisme
2013**

Aux Habitants de Poliez-Pittet

Chères donatrices, chers donateurs,

Par ces quelques lignes, nous désirons vous remercier de votre soutien pour l'Association Orphée.

Nous avons le regret de vous annoncer que cette année le Marché du Cœur n'aura pas lieu, suite à quelques différends avec la direction des Esserts. En effet, cette dernière renonce à organiser des camps à l'étranger pour des raisons pratiques.... !!!!!

Nous espérons trouver une au-

tre possibilité d'offrir des vacances à des personnes atteintes de handicap. Dans cette optique, nous pensons organiser à nouveau le Marché du Cœur en 2014.

Nous vous tiendrons au courant de nos recherches .

Chères donatrices, chers donateurs, nos cordiales salutations.

Claudio Pellandini (président)
Sylvie Buffat (Vice-présidente)

**Le Marché
du Cœur
n'aura pas
lieu**



Les Amis du grenier

Vide-grenier

A Poliez-Pittet

Samedi 21 septembre

dès 10 heures



LES AMIS
DU GRENIER
DE POLIEZ-PITTET

Spécial enfants vide-jouets et jeux

Maquilleuse

Les Enfants ! Venez vos jouets

Venez déguster

nos fameuses pizzas maison au feu de bois,

pâtisseries et boissons à toutes heures

Bienvenue à tous

La Croix-Blanche, déjà 20 ans...



Surtout ne changez rien

Marc aux fourneaux, Edith en salle. Cela fait vingt ans que cela dure pour notre plus grand plaisir.



Anniversaire dignement fêté



Histoire de Poliez-Pittet

**De 1429
À 1767**

Le village de Poliez-Pittet avait au moyen âge, comme tous les villages vaudois, son administration locale particulière. Le plus ancien document que possèdent les archives de Poliez-Pittet sur ce sujet est un acte passé le 4 juillet 1429 entre les communiens de cette localité et ceux de Bottens, laquelle convention règle l'usage par ceux de Poliez-Pittet d'un pâturage et commun dépendant de Bottens. Cette concession est faite, moyennant que chaque tenant charrue de Poliez-Pittet paie à la Saint-Martin d'hiver un bichet (soit deux quarterons) de froment, à la confrérie du Saint-Esprit de Bottens. Les représentants de Poliez-Pittet dans cet accord se nomment Jordan du Mellerex, Mermet Ecoffey et Antoine Des-sauges, Mermet Guillod, Perro-net Gaynel, Jordan Dillens, Jean Magnod et d'autres de même nom. En 1503, les prud'hommes, c'est-à-dire les conseillers de Poliez-Pittet sont Jordan Carra, Gérard de la Madeleine, Etienne Bosson, Jean Grognez et une femme Agathe, veuve de ce Jaquet Carrard dont nous avons parlé précédemment. Peu à peu, le nombre des conseillers, d'abord variable, se précisa. On eut finalement un conseil ou municipalité de sept membres, et à côté de lui, exécutant ses décisions, deux gouverneurs ou syndics, plus un messeiller, dont les fonctions sont marquées par le serment qu'il prêtait en entrant

en charge et dont voici la teneur: « Les messeillers jureront par le nom du Dieu vivant d'être fidèles et loyaux sujets de Leurs Excellences des Deux Très Illustres Etats de Berne et Fribourg, nos souverains seigneurs et supérieurs, de maintenir leurs biens et honneur, aussi bien que celui de M. le bailli et aussi bien que celui de la noble Justice et de rapporter fidèlement au seigneur bailli toutes les plaintes qui leur seront faites, comme aussi d'empêcher les querelles et d'imposer les silences de la part de la Seigneurie baillivale ; comme aussi de faire fidèlement les relations aux exploits qu'ils feront, sans avoir égard à l'apparence de la personne. Comme aussi de maintenir l'honneur de la commune, aussi bien que son bien, et d'être vigilant sur toutes les denrées pendantes en racines, étant visitées, et d'être diligents lorsqu'ils entendront crier « messeiller » et seront tenus de mener les bêtes (surprises vaguant dans le champ du voisin) qu'ils gageront aux maîtres de la maison à qui elles appartiennent, et avertiront celui à qui la perte sera faite, et de rapporter fidèlement au gouverneur toutes les gagées (amendes) et avertiront ceux à qui les cloisons (clôtures) ne seront pas bonnes, seront tenus de rapporter tous ceux qu'ils verront faire des dégâts aux Jurats, sans acception de personne, au seigneur bailli. Comme de tout, ils veulent que



Dieu leur soit en aide à la fin de leurs jours. Cette forme indique très nettement, malgré sa verbosité, que le messeiller fait la police des hommes et du bétail, rend compte, non pas au conseil local, mais au bailli et à la justice. Quant aux gouverneurs, leur rôle est d'administrer, sous la direction du conseil, les biens communaux, de tenir les comptes, et de représenter la commune vis-à-vis des tiers. L'importance de ces charges se marque au fait que le messeiller recevait en 1772 un salaire annuel de 15 florins, et les gouverneurs 30 florins et plus. Le traitement était maigre, les fonctions n'étaient pas exemptes de soucis et d'ennuis. Aussi, à Poliez-Pittet, comme ailleurs, même à Lausanne, y avait-il obligation de les accepter, sous peine d'amende.» Tous

les comuniers, gens de biens et d'honneur et sans reproche, décide-t-on le 1^{er} janvier 1767 – seront obligés d'être gouverneurs, chacun à son tour de la manière usitée par le passé. Tout gouverneur sera obligé de donner caution à l'assemblée même où il est nommé. Si elle ne contente pas la commune ou si l'élu n'en veut pas donner, il paiera 7 florins 6 sols pour pouvoir passer son tour. La charge de gouverneur ne durait d'ailleurs qu'une année, celle de messeiller deux ans. Mais le messeiller était encore tenu de donner caution, il lui était interdit de coucher hors de Poliez-Pittet, sous peine d'amende de 1 florin, et il devait faire gratis les emplois amiables (commissions) pour ceux du village, excepté quand il donnera relation par écrit.

(à suivre)

POLIEZ-PITTET. — *Double inauguration.* — Le village de **Poliez-Pittet** a inauguré, la semaine dernière, le même jour, deux bâtiments scolaires absolument semblables, l'un pour la communauté protestante, l'autre pour la paroisse catholique.

Construits par M. Oberhänkli, architecte à Yverdon, dit le *Journal* de cette ville, ils comprennent une classe pour 50 élèves, une salle de couture et un appartement de 5 pièces pour l'instituteur. Le prix de chacune de ces constructions est d'environ 43,000 fr.

L'inauguration a eu lieu en présence des représentants de l'autorité cantonale, de M. Redard, pasteur, et de M. l'abbé Lachenal, curé de **Poliez-Pittet**.

*Inauguration
des
collèges
Construits
en 1913*



Interview d'un Croqua-Blyesson

**Interview de
Francis
Aguet
ancien
Municipal
des forêts
par Roger
Groguz**

1. Tout évolue rapidement dans la société actuelle, quel regard portes-tu sur cette évolution en général ?

Si l'on se réfère aux 30 ans qui se sont écoulés, la société va trop vite et je remarque que les gens sont de plus en plus stressés. Je constate aussi qu'il faudrait encourager les gens à consommer local, cela engendrerait moins de transport, moins de pollution, tant en termes de production de CO2 que de polluants conservateurs divers.

2. Bien que tu ne sois pas versé dans ce genre commercial, à travers les médias, que relèves-tu ?

La concurrence étrangère joue un rôle majeur sur le marché ce qui pénalise la commercialisation de nos bois. Autrefois, avec les mises de bois et le façonnage par voie de soumission, le dicastère des forêts laissait un bénéfice substantiel aux communes. Aujourd'hui, la forêt est devenue une charge dans le budget.

3. En face de l'évolution précite, quels sentiments ressens-tu au sujet de l'exploitation des forêts quant aux moyens utilisés actuellement tant pour le façonnage, le débardage que pour le reboisement, même avec des essences « non forestières » ?

Comme indiqué précédemment,

l'exploitation de la forêt par des véhicules très lourds laisse des traces visibles sur le terrain pendant des décennies, ces véhicules devraient rester inactifs par temps pluvieux. Côté sylviculture, certaines essences précoces (saule, noisetier, cerisier) ont leur place en forêt. Ces essences sont indispensables aux abeilles, au printemps, qui grâce à leur travail engendreront une nouvelle génération.

4. Que penses-tu du parcours des forêts par les promeneurs, les cavaliers, les engins motorisés à deux ou quatre roues et des chemins où la circulation est réglementée voire même interdite ?

La réglementation de l'accès à la forêt a été favorable pour limiter l'accès aux véhicules à moteur. Les promeneurs peuvent la parcourir sans souci, quant aux cavaliers ils ont leur cheminement.

5. Comment juges-tu la tendance actuelle « des coupes rases » alors que précédemment on pratiquait plutôt les coupes « jardinatoires »

Personnellement, je préfère qu'un nettoyage complet ait lieu pour libérer la parcelle et renouveler son reboisement. Par contre, si il y a un beau rajeunissement naturel il faut faire des soins culturaux.



6. Que penses-tu du déchi-quetage des bois et des nombreux débouchés que cela crée ?

Le déchiquetage est une excellente fin pour le bois qui a peu de valeur marchande.

7. Municipal des forêts durant 8 ans, quels sont les changements les plus marquants entre ce que tu as vécu et ce que tu vois dans le secteur forestier ?

Les changements les plus marquants sont la dévaluation du bois et la mécanisation de l'exploitation forestière. Je pense également que la forêt souffre de la modernisation ; actuellement les bûcherons n'ont plus l'obligation de ramasser les branches, ces dernières jonchent le sol, ce qui ne favorise pas l'activité des champignon- neurs et promeneurs.

8. Durant ces 8 ans quels sont les principaux faits sail- lants que tu retiens en par- ticulier ?

Les trois principaux faits que je retiens sont la nomination d'un garde permanent, la construc- tion du refuge et le chemin bé- tonné.

9. Vivant à l'orée de la forêt, que ressens-tu dans cet en- vironnement, vas-tu aux champignons, aux petits-

fruits, tes abeilles trouvent- elles de quoi butiner ?

Je me sens parfaitement à l'aise dans cet environnement. Je vais aux champignons. De mai à juil- let mes abeilles sont comblées, d'abord par les fruitiers, colza et ensuite les fleurs de forêt puis le miellat.

10. Comment passes-tu ta jeunesse du 3ème âge ?

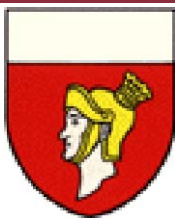
J'ai de nombreux hobbies : pê- che, vélo, marche, apiculture et je peux passer du temps avec mes proches et ma famille.

11. Où ton regard se tourne-t'il pour continuer cette ronde locale ?

Mon regard se tourne vers An- dré Morand.

*L'exploitation
des forêts
par des
véhicules
très lourds
laissent
des traces
visibles
pendant des
décennies*





Informations municipales

Accueil parascolaire

Il n'est pas facile pour les parents de jeunes enfants de concilier activité professionnelle et vie de famille. Les centres officiels d'accueil sont pris d'assaut et ne peuvent satisfaire toutes les demandes. Pour combler ce manque, grâce à des initiatives privées, des petites structures se mettent en place. Cependant, elles sont de dimensions trop modestes pour être prises en compte par un service reconnu. De plus, les conditions d'organisation sont draconiennes car elles doivent

répondre à de sévères critères de qualité et de sécurité contrôlés par le Service de protection de la Jeunesse. La Municipalité est consciente de ce problème. Elle a entendu les remarques de mamans inquiètes et un de ses représentants a participé à une séance d'information sur ce sujet à Poliez-le-Grand. Pour l'instant, elle ne peut aller plus avant dans une démarche précise. Les structures officielles entrent dans le calcul de la facture sociale, très élevée pour notre commune.

Un beffroi entièrement renové



Message de la Municipalité



Avec l'arrivée des vacances d'été, il semble que tout se met à tourner au ralenti. Les entreprises travaillent à effectif réduit ou ferment pour un temps, des habitants partent pour changer d'horizon, le village devient plus calme. C'est ce que nous pensions aussi pour la Municipalité, mais des dossiers importants continuent à s'empiler. Donc le rythme habituel n'a que peu diminué.

Notre maison de commune retrouve son allure, elle qui avait été décapitée de son beffroi. La couleur définitive des façades apparaît. La nouvelle répartition des locaux devient visible. Dans les combles, la superbe charpente, longtemps ignorée montre maintenant sa splendeur.

La distribution de l'eau a provoqué quelques soucis. Des fuites ont nécessité des travaux d'urgence provoquant des

coupures d'alimentation dans quelques ménages. Des ouvertures de routes ont aussi perturbé la circulation.

L'aménagement de la place devant accueillir la benne à ordures ménagères arrive à terme. Il faudra bientôt changer nos habitudes.

Les vacances sont finies et l'école a repris avec son lot de va-et-vient, de cris et de rires. A Poliez-Pittet, nous n'avons plus de classes du degré secondaire. Cela implique de grands bouleversements au niveau de la provenance et de l'âge des élèves ainsi que des transports. Vous avez certainement croisé un bus articulé. Les arrêts ont, de ce fait, été déplacés. Encore une habitude à changer.

Nous vous souhaitons un très bel automne.

Pour la Municipalité
Serge Savoy

**Il faudra
bientôt
changer nos
habitudes**

Naissances :

Meylan Milow 29.05.2013 Fils de Meylan Zoé et de Mamin Nicolas

Tissot Estelle 19.07.2013 Fille de Marylène et Frédéric

Carrard Antonia 07.08.2013 Fille de Maria et Thierry



Toutes nos félicitations aux heureux parents

Décès :

Boldrini Jean 4.10.1927 – 23.08.2013

Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.





A la rencontre d'un passionné...



Habitant depuis peu à Poliez-Pittet, je souhaitais vous faire connaître la RIDERSCAVE. Il s'agit d'un site internet qui vend du matériel spécialisé dans le freeski et le ski tout terrain, ainsi que des rollers. Ce site découle de ma passion pour ces sports. Nous avons ouvert également un showroom qui vous permet de voir le matériel proposé ainsi que d'obtenir plein de renseignements. Le showroom se situe à la gare de Bussigny. Il est ouvert le mer-

credi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous.

Pour l'entretien de vos skis, nous collaborons avec Eddy Vermeulen qui habite également à Poliez-Pittet.

www.latitude46.ch

Venez faire un tour sur notre site : www.riderscave.ch.

Vous pouvez également prendre contact avec moi par téléphone au 079/239.70.94 ou par mail à contact@riderscave.ch

Au plaisir de vous rencontrer !



riderscave.ch



PAYSAGISTE



Carrard Lionel

079 / 635.10.52. – 1041 Poliez-Pittet

CREATION-ENTRETIEN-AMENAGEMENT-
ABATTAGE-CLOTURE-DENEIGEMENT



SONORA
PROFESSIONAL
SERVICES

Audio-visuel médias technologie

Sonora.ch

TV - HI-FI - VIDÉO - MULTIMÉDIA

Conseil à domicile

Pascal Pellegrino

Chemin du Petit-Flon 31

1052 Le Mont s/Lausanne

Tél.: 079 212 21 12

Courriel: p.pellegrino@sonora.ch



Café-restaurant La Croix Blanche

- **Fondue « la Glareyade »**
- **Cuisses de grenouilles (sur réservation)**
- **Mets au fromage**

Edith & Marc Urdieux, La Croix Blanche, Rue du Turllet 2, 1041 Poliez-Pittet,

tél. 021 881 16 50, fax 021 881 61 54

Fermé dimanche et jours fériés dès 16 h.00 et le lundi



Carrard & Grognuz
chauffage-sanitaire Sàrl

Maîtrises fédérales

Chemin des Essinges 8, 1041 Poliez-Pittet

tél. 021 881 55 38, fax 021 881 62 19

Buffat & Delamadeleine Travaux forestiers



Bois de feu (gros et détail)

Elagage

Travaux d'entretien

Tel. 021 881 13 60 - Fax 021 881 13 57

Mobile 079 274 28 29 - c.buffat@bluewin.ch

Georges Demierre & Fils SA

entreprise de maçonnerie et béton armé



1041 Poliez-Pittet Tél. 021 881 25 00 Fax 021 881 25 32 Natel 079 219 18 90

g-demierre@bluewin.ch



VOLLEY BOPP (Bottens-Poliez-Pittet)



VBC BOPP
Volley-ball Club de Bottens - Poliez-Pittet

Soirée fondue

« Tu peux le faire ! »

Le samedi 9 novembre 2013
A la buvette du foot de Poliez-Pittet

Apéro offert à 19h00
Souper à 20h00

Fondue au fromage "Tu peux le faire !"

- Adultes : CHF 35.00 (à payer directement sur place)

- Enfants : CHF 1.00 par année d'âge (jusqu'à 12 ans)

Les boissons ne sont pas comprises dans le prix.

Pour que vous puissiez passer une agréable soirée, un coin enfant sera aménagé avec responsable et animations.

Nous nous réjouissons d'avance de vous rencontrer à l'occasion de notre souper. Alors n'hésitez pas, venez nombreux nous rendre visite à la buvette du foot de Poliez-Pittet.

D'avance, un GRAND merci pour votre soutien !



----- coupon-réponse à retourner d'ici au 27 octobre 2013 -----

par e-mail : fabienne.piaget@bluewin.ch

par tél. : 079 229 56 67 - par fax : 021 881 65 76

ou à remettre en main propre lors d'un entraînement

Nom : Prénom :

Adresse : Localité :

J'inscris : _____ adulte(s) à CHF 35.00 =
_____ enfant(s), total des années à CHF 1.00 =

(âge détaillé des enfants : _____)
Total = _____ à payer sur place

Date : Signature :